

A Standesamt Neersen

1807/08





6 f Neersen 1808

182



Le présent registre destiné à inscrire les actes de mariage de la mairie de Neersen pendant l'an mil huit cent huit et contenant dix feuillets, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Aarwisch le 31^r Janv^r an 1808 Premier feuillet.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d'Arwisch
CANTON de Neersen
MAIRIE de Neersen

N° 1

ACTE DE MARIAGE.

Du vingt cinquième jour du mois de Janvier l'an mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Mathias Weij
agé de trente ans, né à Norst Dép.t d. la Roer
le du mois de septembre l'an mil sept cent soixante dix sept profession
d. Domestique demeurant à Norst Dép.t d. la Roer, fils légitime
d. Jean Weij demeurant à

Dép.t d. la Roer et d. mariage de Drusus Duedif
Et de Anne Cecile Weiber demeurant à Neersen
agée de vingt ans, née à Neersen Dép.t d. la Roer
le vingt deux du mois de mars l'an mil sept cent quatre vingt sept fille
légitime d. Gaspard Weiber demeurant à Neersen
Dép.t d. la Roer et d. Anne Catherine Dombges de Neersen

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Neersen et Norst
le trois et dix sept courant mois de Janvier

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d'Arwisch; lu
l' extrait, de naissance de l'époux; lu le chapitre six du titre du mariage et l'acte de
publication de l'époux, l'acte respectueux manqué pour premier des parents
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Mathias Weij la dite
Anne Cecile Weiber, l'autre le susnommé Mathias Weij

En présence de Pierre Theodor Wehler demeurant à Neersen
Dép.t d. la Roer profession d. Cultivateur âgé de quarante ans
d. Pierre Kusters demeurant à Klein Koppert
Dép.t d. la Roer profession d. Pharmacieur âgé de soixante ans
d. Henri Kottens demeurant à Neersen
Dép.t d. la Roer profession d. Cultivateur âgé de cinquante ans
d. Jean Michel Lammers demeurant à Neersen
Dép.t d. la Roer profession d. Cultivateur âgé de cinquante ans

Après quoi; nous Jean Geofroy Speeres Maire de Neersen faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite à que la mère. A l'époux

ont dit au ne savoir rien signé C. J. Weiber
Jean Geofroy Speeres
P. Theod. Wehler, J. Kottens, J. Lammers

Vertical handwritten notes on the right margin, including the date '16 Feb 1820' and other illegible text.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Crevelin*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

No 2

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt cinq* jour du mois de *Janvier* mil huit cent *huit*
 ACTE DE MARIAGE de *Jean Pierre Neuenhaus*
 âgé de *vingt* ans, né à *Neersen* Dép.t de *la Roer*
 le *vingt cinq* du mois d' *Janvier* l'an mil sept cent *huit* profession
 de *païementier* demeurant à *Neersen* Dép.t d' *it*, fils
 de *Jean Neuenhaus* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *la Roer* et de *Barbe Schander d'eeedes*
 Et de *Mme Christine Fellers* demeurant à *Neersen*
 âgée de *vingt* ans, née à *Williets* Dép.t d' *la Roer*
 le *vingt cinq* du mois d' *Janvier* l'an mil sept cent *huit* fille
 de *André Fellers* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *la Roer* et de *Marie Sophie Thalen*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen* le *trois & dix* du *courant*

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Neersen*; lu les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Pierre Neuenhaus* l'autre *Mme Christine Fellers*, l'autre *et vice versa*

En présence de *Jacques Hüppner* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *it* profession de *journalier* âgé de *soixante* ans
 de *Henri Schluns* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *it* profession de *journalier* âgé de *cinquante* ans
 de *Jean Guisen* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *it* profession de *lijerand* âgé de *vingt cinq*
 de *Pierre Hauser* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *it* profession de *journalier* âgé de *vingt* ans

Après quoi, nous *Jean Geofroi Speenes* Maire de *Neersen* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *les époux et témoins ont déclaré ne s'en soucier*

J. Speenes



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Troeveldt

CANTON de Meersen

MAIRIE de Meersen

No 3

ACTE DE MARIAGE.

Du vingt-cinq jour du mois de Janvier mil huit cent huit
 ACTE DE MARIAGE de Henri Schaaf
 âgé de trente ans, né à Meersen Dép.t de la Roer
 le du mois d l'an mil sept cent profession
 d journalier demeurant à Meersen Dép.t d'it , fils
 d Décédés demeurant à
 Dép.t d et d
 Et de Anne Madeleine Haas
 âgée de vingt ans, née à Meersen Dép.t d'it
 le du mois d l'an mil sept cent fille
 de Jacques Haas demeurant à
 Dép.t d'it et de Catharine Beyers

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Meersen

le trois et dix du courant

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de Meersen ; lu
 les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,
 les parents présents consentent au présent mariage
 le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Henri Schaaf l'autre Anne Madeleine Haas

En présence de Mathieu Haas demeurant à Meersen
 Dép.t d'it profession d cultivateur âgé de trente
 de Jacques Birkmanns demeurant à Meersen
 Dép.t d'it profession d dit âgé de trente ans
 de Henri Honnes demeurant à Meersen
 Dép.t d'it profession d papementier âgé de trente ans
 de Pierre Schaager demeurant à Meersen
 Dép.t d'it profession d cultivateur âgé de vingt-sept ans

Après quoi, nous Jean Gaspard Speenes Maire de Meersen faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

à que les époux ont déclaré
 ne pas avoir eu de mariage
 Josephus Mathieu
 Jacobus Birkmanns
 Henricus Honnes
 J. G. Speenes

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d *Stavelot*
CANTON de *Neersen*
MAIRIE de *Neersen*

N. 4

ACTE DE MARIAGE.

Du *trente* jour du mois d *Mars* mil huit cent *huit*
ACTE DE MARIAGE de *Michel Sitter*
âgé de *quarante* ans, né à *Willib* Dép.t d *la Roer*
le *journalier* du mois d *Neersen* l'an mil sept cent *profession*
d *N. N. deesse* demeurant à *Neersen* Dép.t d *la Roer*, fils *de*
Dép.t d *la Roer* et d *Neersen*
Et de *Margueritte Schumachera*
âgée de *quarante* ans, née à *Neersen* Dép.t d *la Roer*
le *deesse* du mois d *Neersen* l'an mil sept cent *profession*
d *N. N. deesse* demeurant à *Neersen* fils *de*
Dép.t d *la Roer* et d *Neersen*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen*
les deux dimanches derniers
et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie d *Neersen*; lu
les extraits de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage,
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Michel Sitter cadite*
Schumachera, l'autre *et vice versa*
En présence de *Joseph Benges* demeurant à *Neersen*
Dép.t d *la Roer* profession d *journalier* âgé de *trente ans*
de *Pierre Neuenhaus* demeurant à *Neersen*
Dép.t d *la Roer* profession de *pepementier* âgé de *trente ans*
de *Matthieu Quisen* demeurant à *Neersen*
Dép.t d *la Roer* profession de *journalier* âgé de *quarante ans*
de *Mathieu Oupaint* demeurant à *Neersen*
Dép.t d *la Roer* profession de *journalier* âgé de *cinquante ans*

Après quoi, nous *Jean Pierre Klaeren* Maire de *Neersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

certifié Dupuis Joseph Gils Joseph Gils Joseph Gils
M. J. Gils Joseph Gils Joseph Gils 19 *Neersen*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cruvel*

CANTON de *Meerlen*

MAIRIE de *Meersen*

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt* *quin* jour du mois d' _____ mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Johann matthias Hammes*
 âgé de *quarante* ans, né à *Meersen* Dép.t de *la Roer*
 le _____ du mois d' _____ l'an mil sept cent _____ profession
 de *cultivateur* demeurant à *Meersen* Dép.t d' *it*; fils
 de *Jean Hammes* demeurant à _____
 Dép.t d' _____ et de *Marie Thullen*

Et de *Anne Christine Kraenes*
 âgée de *trente* ans, née à *Suchtelen* Dép.t de *la Roer*
 le _____ du mois d' _____ l'an mil sept cent _____ fille
 d' _____ demeurant à _____
 Dép.t d' _____ et d' _____

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Meersen*
 le *deux* *dimanches* *deniers*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Meersen*; lu
 les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un
 l'autre

En présence de *Pierre Henri Hammes* demeurant à *Meersen*
 Dép.t d' *it* profession de *cultivateur* âgé de *quatre*
 de *Guillaume Hauser* demeurant à *Schiefbehn*
 Dép.t d' *it* profession de *secrétaire* âgé de *trente*
 de *Jean Kraenes* demeurant à *Suchtelen*
 Dép.t d' *it* profession de *cultivateur* âgé de *quarante*
 de *Jean Compes* demeurant à *Meersen*
 Dép.t d' *it* profession de *secrétaire* âgé de *trente* ans

Après quoi, nous *Jean Pierre Klaeren* Maire de *Meersen* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

pour servir de gins et y avoir serment
de *Johann* *Hammes* *Guillaume Hauser*
de *Jean* *Kraenes* *Jean Compes*
de *Pierre Henri Hammes* *Guillaume Hauser*
de *Jean Kraenes* *Jean Compes*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Prevelé

CANTON de Neersen

MAIRIE de Neersen

ACTE DE MARIAGE.

Du premier jour du mois de Juillet mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Jean-Benoit Huber
âgé de vingt-deux ans, né à Prevelé
le dix-huit du mois de septembre l'an mil sept cent quatre-vingt-huit
d'apôtrementier demeurant à Neersen
d. Mathieu Stauben demeurant à

Dép.t d. et d. Catherine Weimers
Et de Marie-Louise Kerkes
âgée de trente ans, née à Neersen
le du mois d. l'an mil sept cent
d. Joseph Kerkes demeurant à

Dép.t d. et d. Christine Scheuten
Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Neersen
les deux dimanches derniers
et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Neersen; lu
le extrait de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un
, l'autre l' vice versa
En présence de Christian Peters demeurant à Neersen
Dép.t d. profession de tonnelier Agé de cinquante
de Mathias Schelges demeurant à Neersen
Dép.t dit profession de chaudronnier Agé de trente
de Mathieu Saender demeurant à Neersen
Dép.t dit profession de condonnier Agé de trente
de Jean Pierre Markery demeurant à Neersen
Dép.t dit profession de papementier Agé de trente

Après quoi, nous Jean Pierre Klaven Maire de Neersen faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

Joseph Huber, Mathieu Stauben, Christian Peters, Mathias Schelges, Mathieu Saender, Jean Pierre Markery, Jean Pierre Klaven
Joseph Kerkes, Catherine Weimers, Christine Scheuten, Christian Peters, Mathias Schelges, Mathieu Saender, Jean Pierre Markery, Jean Pierre Klaven



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Crevel*
CANTON de *Neersen*
MAIRIE de *Neersen*

N° 7

ACTE DE MARIAGE.

Du *premier* jour du mois de *juillet* mil huit cent *huit*
ACTE DE MARIAGE de *Pierre Jacques Rath*
âgé de *vingt sept* ans, né à *Schiebahn* Dép.t de *la Roer*
le _____ du mois de _____ l'an mil sept cent _____ profession
de *pepsementier* demeurant à *Neersen* Dép.t dit _____ fils
de *Jean Rath* demeurant à _____
Dép.t d _____ et de *Marie Raetjes*
Et de *Maria Agnes Beeck*
âgée de *vingt-cinq* ans, née à *Amrad* Dép.t d *it*
le _____ du mois de _____ l'an mil sept cent _____ fille
de *Henri Beeck* demeurant à _____
Dép.t d _____ et de *Marie Sibille Hannes*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen*
les deux dimanches derniers
et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Neersen*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un _____
l'autre *et vice versa*
En présence de *Jean Rath* demeurant à *Neersen*
Dép.t dit _____ profession de *pepsementier* âgé de *cinquante ans*
de *Henri Hannes* demeurant à *Neersen*
Dép.t d *it* _____ profession dite _____ âgé de *quarante ans*
de *Mathieu Klaeren* demeurant à *Neersen*
Dép.t dit _____ profession de *cultivateur* âgé de *trente ans*
de *Jean Campe* demeurant à *Neersen*
Dép.t dit _____ profession de *secrétaire* âgé de *trente ans*

Après quoi, nous *Jean Pierre Klaeren* Maire de *Neersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *l'épouse a déclaré ne savoir*
ce que signifie

Johannes Rath
Henri Hannes
Mathieu Klaeren
Jean Campe
Jean Pierre Klaeren
M. G. Blom
J. B. K.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cruelle*

CANTON de *Meersen*

MAIRIE de *Meersen*

N.º 8

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt* jour du mois de *juillet* mil huit cent *huit*
 ACTE DE MARIAGE de *Mathias Wilms*
 âgé de *vingt-cinq* ans, né à *Meersen* Dép.t de *la Roer*
 le *vingt-cinq* du mois d' *juillet* l'an mil sept cent *huit* profession
 de *papementier* demeurant à *Meersen* Dép.t d' *id.*, fils
 de *Pierre Wilms* demeurant à *Meersen*
 Dép.t d' *id.* et de *Gertrude Rath*
 Et de *Anne Marie Steinberg*
 âgée de *vingt-cinq* ans, née à *Meersen* Dép.t d' *id.*
 le *vingt-cinq* du mois d' *juillet* l'an mil sept cent *huit* fille
 de *Jacques Steinberg* demeurant à *Meersen*
 Dép.t d' *id.* et de *M. de l'Église*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Meersen* les deux derniers dimanches

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Meersen*; lu le *vingt-cinq* extrait de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un l'autre *l'unice verser*

En présence de *Pierre Busch* demeurant à *Meersen*
 Dép.t d' *id.* profession de *papementier* âgé de *quarante ans*
 de *Jean Pierre Mertens* demeurant à *Meersen*
 Dép.t d' *id.* profession de *condonier* âgé de *sept*
 de *Hermann Busch* demeurant à *Meersen*
 Dép.t d' *id.* profession de *cultivateur* âgé de *quarante ans*
 de *Jean Pierre Neuenhaus* demeurant à *Meersen*
 Dép.t d' *id.* profession de *tisserand* âgé de *trente*

Après quoi, nous *Jean Pierre Koenen* Maire de *Meersen* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *après que les époux et*

leurs pères et mères ont déclaré en l'avoir eue signée
par les parents luyf Inverniers luyf
Josephus Fabius Maurits Joson par le Notaire luyf
J. C. Koenen



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Crevald*

CANTON de *Meersen*

MAIRIE de *Meersen*

N^o 9

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt* jour du mois de *juillet* mil huit cent *huit*
ACTE DE MARIAGE de *Matthias gothard Meyses*
agé de *trente* ans, né à *Meersen* Dép.t de *la Roer*
le _____ du mois de _____ l'an mil sept cent _____ profession
de *cultivateur* demeurant à *Meersen* Dép.t dit _____, fils
de *N^o* demeurant à _____

Dép.t de _____ et de *N. Jérémy*
Et de *Marie adolphe prunher*
agée de *vingt-cinq* ans, née à *Meersen* Dép.t dit _____
le _____ du mois de _____ l'an mil sept cent _____ fille
de *piere franken* demeurant à *Meersen*
Dép.t dit _____ et de _____

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Meersen* les
deux dimanches derniers

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Meersen*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un
l'autre *A vice versa*

En présence de *Mathieu Klupela* demeurant à *Meersen*
Dép.t dit _____ profession de *cultivateur* âgé de *cinquante ans*
de *piere franken* demeurant à *Meersen*
Dép.t dit _____ profession de *huilier* âgé de *cinquante ans*
de *Henri franken* demeurant à *Meersen*
Dép.t dit _____ profession de *cultivateur* âgé de *trente ans*
de *Gaofried Brockmann* demeurant à *Meersen*
Dép.t dit _____ profession de *pepementier* âgé de *quarante ans*

Après quoi, nous *Jean Pierre Klaren* Maire de *Meersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

Matthias gothard Meyses

Mathieu Klupela

Henri franken

Gaofried Brockmann

Johann Klaren

J. P. Klaren

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Creveld*

CANTON de *Meersen*

MAIRIE de *Meersen*

ACTE DE MARIAGE.

Du *deux* jour du mois d'*août* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Pierre Taschen*
âgé de *quarante* ans, né à *Meersen* Dép.t de *la Roer*
le *deux* du mois d' *août* l'an mil sept cent *huit* profession
de *pasteur* demeurant à *Meersen* Dép.t d' *dit*, fils
d' *Jacques Küppers* demeurant à *Meersen*

Dép.t d' *dit* et d' *dit*
Et de *Catherine Elise Küppers*
âgée de *trente* ans, née à *Meersen* Dép.t d' *dit*
le *deux* du mois d' *août* l'an mil sept cent *huit* fille
de *Jacques Küppers* demeurant à *Meersen*
Dép.t d' *dit* et d' *Marguerite Busch*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Meersen* le
deux dimanches *derniers*

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Meersen*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un

l'autre l' *et vice versa*
En présence de *Jean Pierre Petit* demeurant à *Meersen*
Dép.t d' *dit* profession de *menuisier* âgé de *trente ans*
de *Pierre Romer Kirchen* demeurant à *Meersen*
Dép.t d' *dit* profession de *journalier* âgé de *cinquante ans*
de *Geoffroid Manke* demeurant à *Meersen*
Dép.t d' *dit* profession de *pasteur* âgé de *trente ans*
de *Laurent Schmitz* demeurant à *Meersen*
Dép.t d' *dit* profession de *pasteur* âgé de *trente ans*

Après quoi, nous *Jean Pierre Blaeren* Maire de *Meersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *après que les Epoux et*
leur père et mère ont déclaré ne savoir rien

Johann Peter Petit
Johann Peter Romer Kirchen *Laurent Schmitz*
Johann Peter Manke *Jean Pierre Blaeren*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Meerssen*
CANTON de *Meerssen*
MAIRIE de *Meerssen*

N. 11

ACTE DE MARIAGE.

Du *Deuxième* jour du mois d' *octobre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Better*
âgé de *cinquante sept* ans, né à *anren* Dép.t de *la*
le *_____* du mois d' *_____* l'an mil sept cent *_____* profession
de *journalier* demeurant à *anren* Dép.t de *la*, fils *_____*

d. *Willem Better Decidie* demeurant à *_____*
Dép.t de *_____* et d. *Gertrud Hanen Decidie*
Et de *Marie Madeleine Hanen*
âgée de *quarante* ans, née à *anren* Dép.t de *_____*
le *_____* du mois d' *_____* l'an mil sept cent *_____* fille

_____ d. *Henri Hanen Decidie* demeurant à *_____*
Dép.t de *_____* et d. *Marguerite B. Decidie*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Meerssen*
les deux dimanches derniers

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Meerssen*; lu
les extraits de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *_____*
_____, l'autre *l'épouse*

En présence de *Guillaume Busges* demeurant à *anren*
Dép.t de *la* profession de *journalier* âgé de *quarante six* ans

d. *Jacques Beun* demeurant à *anren*
Dép.t de *la* profession de *tailleur* âgé de *vingt trois* ans

d. *Jean Peers* demeurant à *Clarend*
Dép.t de *la* profession de *cultivateur* âgé de *vingt ans*

d. *M. le baron de* demeurant à *Clarend*
Dép.t de *la* profession de *cultivateur* âgé de *cinquante ans*

Après quoi, nous *Jean Pierre Rouen* Maire de *Meerssen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé les deux*

Declaré ne savoir rien signer

Jos. m. de S. de S. de S. de S.
Jacob G. de S. de S. de S. de S.

J. B. de S.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *puvel*
CANTON d. *Heers*
MAIRIE d. *Heers*

N° 12

ACTE DE MARIAGE.

Du *Deuxième* jour du mois d' *octobre* mil huit cent *soixant*

ACTE DE MARIAGE de *Antoine Vogt*
âgé de *deux* ans, né à *Neersen* Dép.t d. *De la roer*
le *deuxième* du mois d' *octobre* l'an mil sept cent *soixant* profession

d. *charpentier* demeurant à *Neersen* Dép.t d. *De la roer*, fils d'
de *Antoine Vogt* demeurant à *Neersen*
Dép.t d. *De la roer* et d' *Anna Maria Theresia Weilinghausen*

Et de *Anna Sibilla Maesges*
âgée de *vingt six* ans, née à *Neersen* Dép.t d. *De la roer*
le *deuxième* du mois d' *octobre* l'an mil sept cent *soixant* fille

d. *Regnier Maesges* demeurant à *Neersen*
Dép.t d. *De la roer* et de *Agnes Kutter*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen*
les deux dimanches derniers

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Neersen*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un
l'autre *et vice versa*

En présence de *Georg Schwenger* demeurant à *Neersen*
Dép.t d. *De la roer* profession d. *cultivateur* âgé de *soixante huit ans*

de *Germain Bonelli* demeurant à *Neersen*
Dép.t d. *De la roer* profession d. *cultivateur* âgé de *quarante ans*

de *Henri Bend* demeurant à *Neersen*
Dép.t d. *De la roer* profession d. *cultivateur* âgé de *vingt six*

de *Jean Adolphe Hecker* demeurant à *Schiefbahn*
Dép.t d. *De la roer* profession d. *cultivateur* âgé de *vingt neuf ans*

Après quoi, nous *Jean Pierre Kloeren* Maire de *Neersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *approuvés et*

Antoine Vogt *Anna Sibilla Maesges*
Johann Adolph Hecker *Georg Schwenger*
Henri Bend *Germain Bonelli*
Jean Pierre Kloeren

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Wessum*

CANTON d. *Wessum*

MAIRIE d. *Wessum*

N. 13

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt-trois* jour du mois d' *octobre* mil huit cent *soixant*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Pierre Lauter*
 âgé de *soixant un* ans, né à *Membrach* Dép.t d' *el*
 le *vingt-trois* du mois d' *octobre* l'an mil sept cent *soixant* profession
 d' *typer au* demeurant à *Membrach* Dép.t d' *el*, fils
 d' *Jean Lauter* demeurant à *Membrach*
 Dép.t d' *el* et d' *Madeleine Hommel*
 Et de *Anne Catherine Hop*
 âgée de *vingt-neuf* ans, née à *Esrad* Dép.t d' *el*
 le *vingt-trois* du mois d' *octobre* l'an mil sept cent *soixant* fille
 d' *Casimir Hop* demeurant à *Esrad*
 Dép.t d' *el* et d' *Anne Catherine Hop*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wessum*
 les deux dimanches derniers

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d' *Wessum* ; lu
 14 extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un
 , l'autre l' *et vice versa*

En présence de *Jean Haeren* demeurant à *Wessum*
 Dép.t d' *el* profession d' *pasteur* âgé de *quarante*
 d' *Jean Pierre Membrach* demeurant à *Wessum*
 Dép.t d' *el* profession d' *pasteur* âgé de *soixant ans*
 d' *Jean Pierre Jescher* demeurant à *Esrad*
 Dép.t d' *el* profession d' *typer au* âgé de *vingt-neuf ans*
 d' *Jean Junken* demeurant à *Wessum*
 Dép.t à *el* profession d' *colporteur* âgé de *soixant-dix*

Après quoi, nous *Jean Pierre Haeren* Maire d' *Wessum* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *et qu'ils ont signé*

Declaré et signé
Jean Haeren *Jean Pierre Membrach* *Jean Pierre Jescher* *Jean Junken*
Jean Pierre Haeren *Jean Pierre Membrach* *Jean Pierre Jescher* *Jean Junken*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cuveld*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

N° 111

ACTE DE MARIAGE.

Du *seizieme* jour du mois d' *Octobre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Matthias Santjes*
 âgé de *quarante* ans, né à *Neersen* Dép.t d' *la Roer*
 le _____ du mois d' _____ l'an mil sept cent _____ profession
 de *rapporteur* demeurant à *Neersen* Dép.t d' *it*, fils
 de *Pierre Beckers* demeurant à *Deuvel*
 Dép.t d' _____ et d' _____

Et de *Marie Agnes Souren*
 âgée de *trente* ans, née à *Kleinkempen* Dép.t d' *it*
 le _____ du mois d' _____ l'an mil sept cent _____ fille
 de *Pierre Lonnen* demeurant à _____
 et de *Margueritte Schaad*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen*
 les deux dimanches de *Neersen*

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Neersen*; lu
 les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un
 _____, l'autre l' *et vice versa*

En présence de *Pierre Lonnen* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *it* profession de *cultivateur* âgé de *trente* ans
 de *Jean Budger* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *it* profession de *rapporteur* âgé de *trente* ans
 de *Jean Diekmann* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *it* profession de *tailleur* âgé de *trente* ans
 de *Jean Wefeld* demeurant à *Neersen*
 Dép.t d' *it* profession de *dumestique* âgé de *cinquant* ans

Après quoi, nous *Jean Pierre Klauen* Maire de *Neersen* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *et que l'épouse*
et l'époux ont déclaré en savoir certain

Matthias Santjes
Johann-Bürger
Johann-Bürger

DÉPARTEMENT DE LA ROER. *1818*

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d' *Crevel*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

N. 11
ACTE DE MARIAGE.

Du *vingtième* jour du mois d' *octobre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean germain Schmitz*
âgé de *vingt-cinq* ans, né à *Buigef* Dép.t de *la Roer*
le *dix-sept* du mois de *juillet* l'an mil sept cent *quatre-vingt-trois* profession
d' *tailleur* demeurant à *Neersen* Dép.t de *la Roer*, fils
de *Guillaume Schmitz* demeurant à
Dép.t d' *dit* et de *Catherine Starcken* *decedée*

Et de *Marie Catherine Neesen*
âgée de *vingt-neuf* ans, née à *Neersen* Dép.t d' *dit*
le *_____* du mois d' *_____* l'an mil sept cent *_____* fille
de *Guillaume Peter Neesen* demeurant à *Saxae*
Dép.t d' *dit* et de *Agnes Bitters*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen*
les deux dimanches derniers

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Neersen*; lu
les extraits de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un
_____, l'autre *et vice versa*

En présence de *Jacques Köppen* demeurant à *Neersen*
Dép.t d' *dit* profession d' *peuementier* âgé de *trente ans*

d' *Henri Köppen* demeurant à *Neersen*
Dép.t d' *dit* profession d' *ite* âgé de *trente-cinq*

d' *Henri Schlus* demeurant à *Neersen*
Dép.t d' *dit* profession d' *charpentier* âgé de *cinquante ans*

d' *Conrad Brauweiler* demeurant à *Neersen*
Dép.t d' *dit* profession d' *boulangier* âgé de *quarante ans*

Après quoi, nous *Jean Pierre Klaeren* Maire de *Neersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *l'époux et les témoins ont déclaré*
ne savoir ce dire.

Johann Schmitz

J. P. Klaeren

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Grevel

CANTON de Weesen

MAIRIE de Weesen

N^o 16

ACTE DE MARIAGE.

Du premier jour du mois de novembre mil huit cent

ACTE DE MARIAGE de Jacques Husses

âgé de vingt un ans, né à Weesen Dép.t d

le cinq du mois de novembre l'an mil sept cent quatre vingt

d'assise demeurant à Weesen Dép.t d, fils

de Jean Husses demeurant à Weesen

Dép.t d et de Mathieu Lohr

Et de Marie Elise Caspars

âgée de vingt ans, née à Aurad Dép.t d

le du mois d l'an mil sept cent fille

de Christian Caspars demeurant à Weesen

Dép.t d et de Ann Marie Priener

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Weesen

ce jour Dimanche Derrier

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de Weesen ; lu l' extrait de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un

, l'autre l

En présence de Jean Andae Dommies demeurant à Weesen

Dép.t d profession de cordonnier âgé de trente ans

d' Jean Caspars demeurant à Weesen

Dép.t d profession de passementier âgé de vingt cinq ans

d' Pierre Jacques Caspars demeurant à Weesen

Dép.t d profession de passementier âgé de vingt cinq ans

d' Jean Germain Streil haeren demeurant à Weesen

Dép.t d profession de passementier âgé de vingt sept ans

Après quoi, nous Jean Pierre Klouen Maire de Weesen faisant les

fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en

mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite et l'epoux et les

parents ont déclaré devant ceux signés

J. Dommies: P. J. Caspars: J. Streil haeren

Jacob Husses J. H. Strickhofen

J. P. Klouen

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. Creved
CANTON d. Weissen
MAIRIE de Weissen

ACTE DE MARIAGE.

Du treizième jour du mois de novembre mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Jean Laurent Breuers
âgé de vingt sept ans, né à Weissen Dép.t d. Creved
le _____ du mois d. _____ l'an mil sept cent _____ profession
d. _____ demeurant à Weissen Dép.t d. _____, fils
de Johann Breuers demeurant à Wiesbaden
Dép.t d. _____ et d. _____
Et de Anne Gertrud Biing
âgée de vingt ans, née à Weissen Dép.t d. _____
le neuf du mois d. juin l'an mil sept cent vingt sept fille
de Johann Biing demeurant à Weissen
Dép.t d. _____ et d. _____

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Weissen

les Deux Demandes Dames

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d. Weissen; lu
l' _____ extrait s de naissance de s. époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un _____
l'autre l' _____

En présence de Arnold Hansen demeurant à Weissen
Dép.t d. _____ profession d. _____ âgé de vingt six ans
d. Johann Edmund Rippe demeurant à Weissen
Dép.t d. _____ profession d. _____ âgé de vingt cinq ans
d. Johann Jakob Neuber demeurant à Weissen
Dép.t d. _____ profession d. _____ âgé de vingt quatre ans
d. Johann Matthias Neuber demeurant à Weissen
Dép.t d. _____ profession d. _____ âgé de vingt cinq ans

Après quoi, nous Johann Peter Bloum Maire d. Weissen faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite à les parents et époux

ont déclaré ne savoir écrire signé
Arnold Hansen Johann Edmund Rippe Johann Jakob Neuber Johann Matthias Neuber
Peter Matthias Neuber J. P. Bloum

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Prümel*
CANTON d. *Mersen*
MAIRIE d. *Mersen*

N. 18

ACTE DE MARIAGE.

Du *Dumy* jour du mois d *août* mil huit cent *soixante*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Pierre Peters*
âgé de *trente deux* ans, né à *Heinshagen* Dép.t d. *Laruen*
le _____ du mois d _____ l'an mil sept cent _____ profession
de *apprenti* demeurant à *Heinshagen* Dép.t d. _____, fils
de *Jean Peter* demeurant à *Heinshagen*
Dép.t d. _____ et de *Barbe Kreuter*
Et de *Sibille Wilhelmine Morvan*
âgée de *trente* ans, née à *Heinshagen* Dép.t d. *Laruen*
le _____ du mois d _____ l'an mil sept cent _____ fille
de _____ demeurant à _____
Dép.t d. _____ et d. _____

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Mersen*
le *Dumy* *Dimanche* *Dumy*

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Mersen*; lu
l'extract de naissance de l'époux; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un _____
l'autre l'et *visu versa*

En présence de *Jean Tollen* demeurant à *Mersen*
Dép.t d. _____ profession d. *apprenti* âgé de *quarante ans*
de *Corneil Tollen* demeurant à *Dem*
Dép.t d. _____ profession d. _____ âgé de *trente ans*
de *Jean Pierre Tollen* demeurant à *Dem*
Dép.t d. _____ profession d. _____ âgé de *vingt sept ans*
de *Henri Köpffen* demeurant à *Dem*
Dép.t d. _____ profession d. *ite* âgé de *trente deux*

Après quoi, nous *Jean Pierre Morvan* Maire d. *Mersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *les époux et*
les témoins ont déclaré refuser

J. B. K...

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d

CANTON d

MAIRIE d

ACTE DE MARIAGE.

Du jour du mois d mil huit cent

ACTE DE MARIAGE de

âgé de ans, né à Dép.t d
 le du mois d l'an mil sept cent profession
 d demeurant à Dép.t d , fils
 d et d demeurant à
 Dép.t d et d
 âgée de ans, née à Dép.t d
 le du mois d l'an mil sept cent fille
 d demeurant à
 Dép.t d et d

Clas et anête à M. de
le 1 Janvier 1809
Le Maire
J. B. M.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d ; lu l extrait de naissance de épou ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un , l'autre l

En présence de demeurant à
 Dép.t d profession d âgé de
 d demeurant à
 Dép.t d profession d âgé de
 d demeurant à
 Dép.t d profession d âgé de
 d demeurant à
 Dép.t à profession d âgé de

Après quodi, nous Maire d faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

Table alphabétique du présent Registre
des Mariages.

No	Noms	Dates	Observations
11	Beller Jean	2 8bre	
11	Breuers Jean Laurent	13 Novembre	
10	Hammer Jean Mathy	30 Juin	
14	Hartgen Mathias	16 8bre	
10	Huber Jean Henri	1 Juillet	
16	Huiger Jacques	1 9bre	
9	Klepel Math. Gath.	26 Juin	
13	Lauten Jean Pierre	2 8bre	
2	Leunhaus Jean Pierre	25 Janvier	
18	Peter Jean Pierre	2 8bre	
7	Rath Pierre Jean	1 Juillet	
3	Schaaf Henri	25 Janvier	
15	Schmitz Jean Gerard	30 8bre	
4	Sitter Michel	30 Mars	
10	Tasche Jean Pierre	2 Aout	
12	Togels Antoine	2 8bre	
1	Wey Mathias	25 Janvier	
8	Wills Mathias	20 Juillet	

Verseen le 1 Janvier 1809
Le Maire

J. B. Klein



6 f Neersen 1807

1807



Le présent registre destiné à inscrire les actes de mariage de la mairie de pendant l'an et contenant feuillets, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de A le an 1806.

Premier feuillet.

Happer

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d *Aachen*
CANTON de *Neersen*
MAIRIE de *Neersen*

N° 1

ACTE DE MARIAGE.

Du *quatrième* jour du mois de *février* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Mathieu Schaad* âgé de *vingt-trois* ans, né à *Neersen* Dép.t de la *Roer* le *quatrième* du mois de *Novembre* l'an mil sept cent *quatre-vingt-trois* profession de *Cultivateur* demeurant à *idem* Dép.t d' *idem* fils *légitime* de *Jean Schaad cultivateur* demeurant à *idem* Dép.t d' *idem* et de *Anno Marie Nauels* d' *idem*

Et de *Anne Sibille Ramps* demeurant à *idem* âgée de *vingt-sept* ans, née à *idem* Dép.t d' *idem* le *septième* du mois de *Mars* l'an mil sept cent *quatre-vingt-neuf* fille *légitime* de *Conrad Ramps* de *idem* demeurant à *idem* Dép.t d' *idem* et de *Barbe Schlinken* journalier à *Schießbarrn*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen* le *dimanche* les *vingt-cinq* Janvier dernier et le premier *dimanche* du mois de *février*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie dite *idem* ; lu les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage ; l'acte respectueux n'a pas lieu par rapport à la présence des pères et mères personnes consentantes le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Mathieu Schaad*, l'autre lesdits *Jean Mathieu Schaad* et *Anne Sibille Ramps*

En présence de *Pierre Henri Ling* demeurant à *Neersen* profession de *hautonnier* âgé de *trente* ans
de *Jean Michel Bouscher* demeurant à *idem*
de *Pierre Schaad* profession de *Cultivateur* âgé de *cinquante* ans
de *Guillaume Maers* profession de *Cultivateur* âgé de *trente* ans
de *idem* profession de *banlangier* âgé de *vingt-cinq* ans

Après quoi, nous *Jean Joseph de Gooens* Maire de *Neersen* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite et que l'épouse et son mari ont déclaré en avoir écrit et signé

Jean Mathieu Schaad
Pierre Henri Ling
Jean Michel Bouscher
Pierre Schaad
Guillaume Maers
Jean Joseph de Gooens
Jos. Maers
Jos. Maers

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Simul*

CANTON d. *Neersen*

MAIRIE d. *Neersen*

N. 2

ACTE DE MARIAGE.

Du *onzième* jour du mois de *juin* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Henri Pacher*
âgé de *vingt et un* ans, né à *Neersen* Dép. t d. *la Roer*
le *neuvième* du mois d. *août* l'an mil sept cent *quatre-vingt-quatre* profession
de *papementier* demeurant à *idem* Dép. t d. *idem*, fils *légitime*
de *Jean Pacher papementier* demeurant à *idem*
Dép. t dit et d. *Catherine Kamps* à *Neersen*

Et de *Anne Marguerite Heyer* demeurant à *Neersen*
âgée de *vingt-trois* ans, née à *Klein Kempen* Dép. t d. *idem*
le *sixième* du mois de *Mars* l'an mil sept cent *quatre-vingt-quatre* fille
légitime de *Jacques Heyer* *journalier* demeurant à *Klein Kempen*
Dép. t dit et d. *Christ. V.* à *Klein Kempen*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen* les *dimanches*
premier et huit du courant *Mois de Juin*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie dite *idem*; lu
les *extraits* de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage, *l'acte respectueux*
de la part de l'époux par rapport à la présence des père et mère présents consentans
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Henri Pacher*
Anne Marguerite Heyer l'autre le *sieur* *Jean Henri Pacher*
En présence de *Jean Bruns* demeurant à *Klein Kempen*
Dép. t de *la Roer* profession de *papementier* âgé de *quarante ans*
de *Jean Pierre Braecker* demeurant à *idem*
Dép. t dit profession de *journalier* âgé de *quarante ans*
de *Jean Bruck* demeurant à *Neersen*
Dép. t dit profession de *papementier* âgé de *vingt-deux ans*
de *Jean Mathieu Kos* demeurant à *Neersen*
Dép. t dit profession de *papementier* âgé de *vingt-cinq ans*

Après quoi, nous *Jean Godfroid Speeres* Maire de *Neersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits *époux* et témoins, après lecture faite *et que les époux et les témoins ont*
antéclairement déclaré ne s'opposer à ce mariage
de l'époux et de la mariée
Jacques Pacher *Journalier* *Christ. V.* *Johann Bruns*
Jacques Pacher *Journalier* *J. Speeres*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *frucht*
CANTON de *Neersen*
MAIRIE de *Neersen*



ACTE DE MARIAGE.

6.3

Du seizieme jour du mois de février mil huit cent sept

ACTE DE MARIAGE de *Jonas Leibmann Aschel*
agé de *vingt-sept* ans, né à *Langweiler* Dép.t de *la Roer*
le *quinzieme* du mois de *Mai* l'an mil sept cent *septante-neuf* profession
de *colporteur* demeurant à *Neersen* Dép.t de *la Roer*, fils *legitime*
de *Leibmann Aschel decédé* demeurant à

Dép.t d' et d' *Judula Herz à Randerath*
Et de *Judula Levi* demeurant à *Neersen*

agée de *vingt-un* ans, née à *Neersen* Dép.t d' dit
le *deuxieme* du mois d' *Octobre* l'an mil sept cent *quatre-vingt-dix* fille
legitime de *Nantan Levi* demeurant à *Neersen*
Dép.t d' dit et de *Levillie Joseph* à *Neersen*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen* le *dimanches le huit et vingt-cinq* du mois de *Janvier* dernier

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie dit ; lu
les extraits de naissance de *époux*; lu le chapitre six du titre du mariage, l'acte respectueux
n'a pas lieu par rapport à la présence des parents présents contentés
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jonas Leibmann Aschel*
l'autre *Judula Levi*, l'autre le succédit *Jonas Leibmann Aschel*

En présence de *Joseph Leroux* demeurant à *Neersen*
Dép.t d' dit profession de *colporteur* âgé de *vingt-neuf* ans
de *Yerson Levi* demeurant à *Neersen*
Dép.t d' dit profession de *colporteur* âgé de *quarante* ans
de *Herz David Leroux* demeurant à *Neersen*
Dép.t d' dit profession de *boascher* âgé de *trente-deux* ans
de *Levi Wolf* demeurant à *Neersen*
Dép.t d' dit profession de *Vitrier* âgé de *trente-cinq* ans

Après quoi, nous *Jean Geoffroi Speeres* Maire de *Neersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *de que Judula Herz a*
declaré ne savoir ce que signifie *Levi Wolf*

Jonas Leibmann
Herz David
Yerson Levi
Joseph Leroux
Levi Wolf

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d' *Prümel*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

N.º 4

ACTE DE MARIAGE.

Du *cinquième* jour du mois d' *Avril* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Henri Loscher*
 âgé de *vingt-un* ans, né à *Neersen* Dép. t d' *la Roer*
 le *neufième* du mois d' *Avril* l'an mil sept cent *quatre-vingt* profession
 de *pape-mentier* demeurant à *idem* Dép. t d' *dit*, fils *légitime*
 de *Jean Loscher pape-mentier* demeurant à *idem*
 Dép. t d' *dit* et de *N. deedie*

Et de *Anne Catherine Kamp* demeurant à *Aura*
 âgée de *vingt-sept* ans, née à *Neersen* Dép. t d' *dit*
 le *sixième* du mois d' *Mars* l'an mil sept cent *quatre-vingt-quatre* fille
légitime de *Jacques Leyer journalier* demeurant à *idem*
 Dép. t d' *dit* et d' *Elise N. à Klein Kempfen*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen*

dimanches le premier et huit du mois de février dernier

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d' *idem*; lu
 l' *acte* d' *naissance* des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, l' *acte* respectueux
 n' *ayant* lieu par rapport à la présence des parents consentants
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Henri Loscher*
Anne Catherine Kamp, l'autre le susnommé *Henri Loscher*

En présence de *Jean Laurent Compes* demeurant à *Neersen*
 Dép. t d' *dit* profession d' *pecheur* âgé de *vingt-cinq* ans
 de *Jean Pierre Cherges* demeurant à *idem*
 Dép. t d' *dit* profession d' *charpentier* âgé de *trente* ans
 de *Mathieu Holter* demeurant à *Neersen*
 Dép. t d' *dit* profession d' *serrurier* âgé de *trente* ans
 de *Jean Henri Holter* demeurant à *Neersen*
 Dép. t d' *dit* profession d' *pape-mentier* âgé de *vingt-cinq* ans

Après quoi, nous *Jean Geoffroid Speens* Maire de *Neersen* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits *Henri Loscher* témoins, après lecture faite *et que les époux et leurs pères*
et mères ont déclaré ne savoir écrire signé

Henri Loscher *Math. Holter*
Jean Pierre Cherges *Jean Henri Holter*
Jean Laurent Compes

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Croced*

CANTON d. *Woersen*

MAIRIE d. *Woersell*



ACTE DE MARIAGE.

Le *Cinquième* jour du mois d' *avril* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE d. *Bernard Souers*
agé de *vingt deux* ans, né à *Suchteln* Dép.t d. *la Roer*
le *vingt un* du mois d' *mai* l'an mil sept cent *quatre vingt un* profession
d. *Journaler* demeurant à *Woersell* Dép.t d' *idem* fils
de *Mathias Souers* *Journaler* demeurant à *Suchteln*
Dép.t d' *idem* et d. *Helene Borscher*

Et de *Marie Eve Hoeren* demeurant à *Woersell*
agée de *vingt huit* ans, née à *Woersell* Dép.t d' *idem*
le *vingt un* du mois d' *mars* l'an mil sept cent *septante huit* fille
legitime d. *Mathias Hoeren* *Decoleur* demeurant à
Dép.t d' *idem* et d. *André Hurken* à *Woersell*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à
le vingt deux et vingt huit du mois de mars

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Woersell*; lu
l' *extrait de naissance* de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage, *et les*
lois *après* *leur* *rapport* *à* *la* *présence* *des* *parents* *consentans*
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage l'un *Bernard Souers*
Marie Eve Hoeren, l'autre le sus nommé *Bernard Souers*

En présence de *Jean Baptist* demeurant à *Woersell*
Dép.t d' *idem* profession d. *Baillier* âgé de *quarante ans*
d. *Germain Coups* demeurant à *Woersell*
Dép.t d' *idem* profession d. *passen entier* âgé de *quarante ans*
d. *Jean Bürger* demeurant à *Woersell*
Dép.t d' *idem* profession d. *passen entier* âgé de *quarante ans*
d. *Mathias Holter* demeurant à *Woersell*
Dép.t d' *idem* profession d. *Servier* âgé de *vingt six ans*

Après quoi, nous *Jean Grafton Specus* Maire d. *Woersell* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits *_____* témoins, après lecture faite *et que les époux et les*

et leurs ont déclaré *les avoir* *signé*
Jean Baptist *Germain Coups* *Jean Bürger*
Math. Holter *J. Grafton*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Civile*
CANTON d. *Neersen*
MAIRIE d. *Neersen*

ACTE DE MARIAGE.

Du *huitième* jour du mois d' *Avril* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Gaspard Guillaume Bergmann*
âgé de *quarante deux* ans, né à *Gemarké* Dép. t. du *duché de Bergues*
le *vingt unième* du mois de *Novembre* l'an mil sept cent *soixante quatre* profession
d' *Cointurier* demeurant à *Neersen* Dép. t. de *la Roer*, fils *légitime*
d' *Engelbert Bergmann* *decedé*

Et de *Arme Gertrude Mertens* *decedée*
âgée de *quarante* ans, née à *Neersen* Dép. t. d' *dit*
le *treizième* du mois de *Janvier* l'an mil sept cent *soixante sept* fille
légitime d' *Jean Mertens* demeurant à *Neersen*
Dép. t. d' *dit* et de *Libille Nap* à *Neersen*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen*
le *vingt huit & vingt cinq* du mois de *Janvier* dernier

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Neersen*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, l'acte respectueux
n'a pas lieu par rapport à la présence des parents en vie
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Gaspard Guillaume Bergmann*
Arme Gertrude Mertens, l'autre ledit *Gaspard Guillaume Bergmann*

En présence de *Ambroise Engels* demeurant à *Neersen*
Dép. t. d' *dit* profession de *particulier* âgé de *cinquante ans*
de *Jean Pierre Mertens* demeurant à *Neersen*
Dép. t. d' *idem* profession de *condamnier* âgé de *soixante ans*
de *Pierre Mathias Porta* demeurant à *Neersen*
Dép. t. d' *dit* profession de *Pétrier* âgé de *quarante ans*
de *Jean Laurent Compes* demeurant à *Neersen*
Dép. t. d' *dit* profession de *percepteur* âgé de *vingt cinq ans*

Après quoi, nous *Jean Geofroid Speeres* Maire de *Neersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux, et témoins, après lecture faite *A quel epoux et leurs*
parents ont déclaré sans avoir seré acquies

Gasp. Willh. Bergmann
Ambroise Engels *petr. mathias*
Jos. Laurent Compes *J. Geofroid Speeres* *porta*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Weyer*

CANTON de *Weyer*

MAIRIE de *Weyer*

ACTE DE MARIAGE.

1607
Du *vingt* jour du mois d' *avril* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Henri Junkers*
agé de *vingt neuf* ans, né à *Kleinbroich* Dép.t de *Roer*
le *quinzième* du mois d' *novembre* l'an mil sept cent *septante sept* profession
d' *Cordonnier* demeurant à *Weyer* Dép.t d' *idem* fils *légitime*
d' *Pierre Junkers Cultivateur* demeurant à *Kleinbroich*
Dép.t d' *idem* et d' *Anne Marie Amath* à *Kleinbroich*
Et de *Marie Agnes Hochreue* à *Weyer*
agée de *dix neuf* ans, née à *Weyer* Dép.t d' *idem*
le *vingt* du mois d' *Mars* l'an mil sept cent *quatre vingt sept* Filles
légitime de *Jean Pierre Hochreue* ~~d'ici~~ demeurant à *Weyer*
Dép.t d' *idem* et d' *Anna Catharine Sitsch* à *Weyer*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Weyer* et
Weyer le *vingt neuf* du mois de *Mars* dernier et
le *vingt* du mois d' *avril* courant
et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie, d' *un* *nom* *de* *la* *ville* ; lu
les extraits de naissance de *l'époux* ; lu le chapitre six du titre du mariage, l' *interdiction*
" *après* *avoir* *par* *rapport* *à* *la* *présence* *des* *parents* *consentants*
le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Henri Junkers*
Marie Agnes Hochreue l'autre l' *dit* *Jean Henri Junkers*

En présence de *Jean Pierre Hochreue* demeurant à *Weyer*
Dép.t d' *idem* profession d' *Assesseur* âgé de *vingt deux* ans
d' *Jean Girard Brunck* demeurant à *Weyer*
Dép.t d' *idem* profession d' *charpentier* âgé de *vingt deux* ans
d' *Jean Pierre Scherges* demeurant à *Weyer*
Dép.t d' *idem* profession d' *charpentier* âgé de *vingt* ans
d' *Courad Heves* demeurant à *Weyer*
Dép.t d' *idem* profession d' *charpentier* âgé de *vingt six* ans

Après quoi, nous *Jean Joseph Spienes* Maire de *Weyer* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *après* *quel* *l'époux* *et* *les*
parents *des* *époux* *ont* *déclaré* *ne* *s'opposer* *rien* *contre* *ce* *mariage*
Jean Joseph Spienes
Jean Joseph Spienes

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cevelin*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

C. 8

ACTE DE MARIAGE.

Du *onzième* jour du mois de *Avril* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Mathias Beckers*
 âgé de *quarante deux* ans, né à *Neersen* Dép. t de *la Roer*
 le *vingt deux* du mois de *Novembre* l'an mil sept cent *soixante quatre* profession
 de *passementier* demeurant à *Neersen* Dép. t dit *Neersen* fils *légitime*
 de *Jean Beckers* *décédé*
 Dép. t d *Neersen* et d' *Anne Catharine Beckers* à *Armath*
 Et de *Anne Marguerite Schluns* à *Neersen*
 âgée de *vingt* ans, née à *Forst* Dép. t d *dit*
 le *vingt* du mois de *Avril* l'an mil sept cent *soixante quatre* fille
légitime de *Pierre Schluns* *décédé*
 Dép. t d *Neersen* et de *Gertrude Loeper* *décédée*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen*
 le *vingt neuf* du mois de *Mars* dernier, et le *vingt* du mois de *Avril* courant
 et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Neersen*; lu
 l' *extra*it de naissance de *époux*; lu le chapitre six du titre du mariage, *l'art. respectueux*
n'a pas lieu par rapport à la présence des parents consentans
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Mathias Beckers*
Anne Marguerite Schluns l'autre le sus nommé *Mathias Beckers*
 En présence de *Jacques Schluns* demeurant à *Neersen*
 Dép. t dit *Neersen* profession d' *organist* âgé de *soixante ans*
 de *André Beckers* demeurant à *Neersen*
 Dép. t dit *Neersen* profession de *passementier* âgé de *vingt deux ans*
 de *Jeanne Batteux* demeurant à *Neersen*
 Dép. t dit *Neersen* profession de *passementier* âgé de *vingt ans*
 de *Johannes Schluns* demeurant à *Klein Keipen*
 Dép. t dit *Neersen* profession de *passementier* âgé de *quarante ans*

Après quoi, nous *Jean Geofroid Speeres* Maire de *Neersen* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *Ague l'époux et la mère*
quatre témoins *André Beckers* *Jacques Schluns* *André Beckers*
Johannes Schluns *Jacques Schluns* *Mathias Beckers*
J. G. Speeres

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cresvèl*
CANTON de *Weersen*
MAIRIE de *Weersen*



ACTE DE MARIAGE.

199
Du *troisième* jour du mois de *mai* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Mathieu Vekes*
âgé de *vingt six* ans, né à *amau et antoin* Dép.t de *la Roer*
le *vingt troisième* du mois de *Janvier* l'an mil sept cent *quatre vingt* profession
de *pepementier* demeurant à *Weersen* Dép.t d' *idem* fils *legitime*
de *mathieu Vekes* demeurant à

Dép.t d' *idem* et de *gabrielle Gieser* décédée
Et de *Anne Catherine Schmitz*, demeurant à *Weersen*
âgée de *vingt un* ans, née à *Weich* Dép.t d' *idem*
le *vingt quatre* du mois de *Juin* l'an mil sept cent *soixante quinze* fille
legitime de *Mathieu Schmitz* demeurant à *Weersen*
Dép.t d' *idem* et de *Anne Hardges* demeurant à *Weersen*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Weersen* les
vingt neuf du mois de *mai* et *cinq* avril *écoulé*.

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Weersen*; lu
les extraits de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage, *et de respectueux*
n'a pas lieu par rapport à la présence de la mère écoulé
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Mathieu Vekes*
Anne Catherine Schmitz, l'autre l' *Susnommé Mathieu Vekes*

En présence de *Laurent Boud* demeurant à *Weersen*
Dép.t d' *idem* profession de *peignier de l'écrou* âgé de *quarante ans*
de *Jean Pierre Becken* demeurant à *Weersen*
Dép.t d' *idem* profession de *pepementier* âgé de *vingt sept ans*
de *Pierre Henri Gütges* demeurant à *Weersen*
Dép.t de *la Roer* profession de *pepementier* âgé de *vingt neuf ans*
de *Pierre Puxen* demeurant à *Weersen*
Dép.t d' *idem* profession de *condannier* âgé de *vingt un ans*

Après quoi, nous *Jean Geofraid Speeres* Maire de *Weersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite. *Et que l'épouse a sa mère*
ont déclaré ne savoir ce que signifie Laurent Boud Jean Puxen
et que Heinrich Gütges a déclaré ne savoir ce que signifie
Jean Geofraid Speeres

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Crevel

CANTON de Neersen

MAIRIE de Neersen

N^o 10

ACTE DE MARIAGE.

Du vingt-quatrième jour du mois de Mai mil huit cent sept

ACTE DE MARIAGE de Jean Mathieu Haas
âgé de vingt sept ans, né à Neersen
le quatrième du mois de Mars l'an mil sept cent septante neuf
de la commune de Neersen demeurant à Neersen
Dép.t de la Roer
et d'Anne Cathérine Peyerz
Et de Anne Marie Steeves demeurant à Neersen
âgée de vingt deux ans, née à Wem
le vingt cinq du mois de Janvier l'an mil sept cent quatre vingt cinq
de la commune de Neersen demeurant à Wem
Dép.t dit et de Gertrud Jeld à Neersen

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Neersen le trois et dix sept 1806... et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de Neersen; lu les extrait de naissance des époux; le chapitre six du titre du mariage, l'acte respectueux n'a pas lieu par rapport à la présence des pères et mère consentans le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Jean Mathieu Haas Anne Marie Steeves, l'autre le susdit Jean Mathieu Haas
En présence de Jean Guillaume Neeller demeurant à Neersen
Dép.t dit profession de maréchal frant âgé de vingt sept ans
de Pierre Schmith demeurant à Neersen
Dép.t dit profession de cultivateur âgé de quarante ans
d'Joseph Schmitz demeurant à Neersen
Dép.t dit profession de cordonnier âgé de quarante ans
de François Busch demeurant à Neersen
Dép.t dit profession de cultivateur âgé de quarante ans

Après quoi, nous Jean Geoffroi Speens Maire de Neersen faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite. A qui la m... déclaré au savoir de leur signature

Josephus Mathieu Haas
Josephus Speens
Josephus Schmitz
Josephus Schmitz
Josephus Schmitz

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d *Creudi*
CANTON d. *Heeswijk*
MAIRIE d. *Heeswijk*



ACTE DE MARIAGE.

Du *cinquantième* jour du mois d. *juillet* mil huit cent *soixante et un*

ACTE DE MARIAGE d. *Jean Jacques Heijer*
âgé de *vingt quatre* ans, né à *Heeswijk* Dép.t d. *la Roer*
le *vingt* du mois d. *juin* l'an mil sept cent *quarante et un* profession
d. *pasteur* demeurant à *Heeswijk* Dép.t d. *idem*, fils
d. *Martin Heijer chapelain* demeurant à *Heeswijk*
Dép.t d. *idem* et d. *Marie Catherine Schmitz*
Et de *Anne Gertrude Natterer* *Heeswijk*
âgée de *vingt* ans, née à *Heeswijk* Dép.t d. *idem*
le *vingt* du mois d. *mars* l'an mil sept. cent *quarante et un* fille
d. *Jacques Natterer* demeurant à *Heeswijk*
Dép.t d. *idem* et d. *Anne Catherine Schmitz*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen* *dimanches*
les vingt-et-vingt-huit du moi de Juin

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie du *Heeswijk*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage; l'acte respectueux
n'a pas lieu, par rapport à la présence des parents en vie consentans
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Jacques Heijer la dite*
Anne Gertrude Natterer, l'autre le sus nommé *Jean Jacques Heijer*

En présence de *Francis Bitters* demeurant à *Neersen*
Dép.t d. *idem* profession d. *pasteur* âgé de *soixante* ans
de *Jean Mathieu Horst* demeurant à *Heeswijk*
Dép.t d. *idem* profession de *pasteur* âgé de *quarante* ans
de *Henri Klappers* demeurant à *Heeswijk*
Dép.t d. *idem* profession de *tailleur* âgé de *quarante* ans
de *Jean Laurent Campes* demeurant à *Neersen*
Dép.t d. *idem* profession de *receveur* âgé de *vingt-cinq* ans

Après quoi, nous *Jean Godefroid Sprenes* Maire de *Heeswijk* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *et que l'épouse son père et la*
mère de l'époux ont déclaré ne savoir écrire signé *OMMIS*

Francis Bitters *Martinus Heijer* *Jean Jacques Heijer*
Jean Mathieu Horst *Johann Griebel* *Guillaume Sprenes*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Crauel*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt quatre* jour du mois d'*août* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Pierre Romerskirchen*
 âgé de *quarante quatre* ans, né à *Corschenbroich* Dép.t de *la Roer*
 le *quatrième* du mois de *Novembre* l'an mil sept cent *soixante trois* profession
 de *tailleur* demeurant à *Neersen* Dép.t dit *Neersen*, fils *légitime*
 de *Jean Romerskirchen tailleur* demeurant à *Corschenbroich*
 Dép.t dit *Neersen* et de *M. Decedée*

Et de *Marie Catherine Reiners* à *Neersen*
 âgée de *quarante deux* ans, née à *Neersen* Dép.t dit *Neersen*
 le *troisième* du mois d'*Avril* l'an mil sept cent *soixante et un* fille
légitime de *Jean Reiners tailleur* demeurant à *Neersen*
 Dép.t dit *Neersen* et de *Sibille Pæters Decedée*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Neersen*

dimanches les neuf et seize du courant mois d'août

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie dit *Neersen*; lu
 le *chapitre* extrait de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, l'acte respectueux
 n'a pas lieu par rapport à la présence des parents en vie
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Pierre Romerskirchen*
Marie Catherine Reiners, l'autre le *susdit Jean Pierre Romerskirchen*

En présence de *Laurent Schmitz* demeurant à *Neersen*
 Dép.t dit *Neersen* profession de *notaire* âgé de *vingt cinq* ans
 de *Jean Pierre Reiners* demeurant à *Neersen*
 Dép.t dit *Neersen* profession de *tailleur* âgé de *cinquante* ans
 de *Henni Klapdor* demeurant à *Neersen*
 Dép.t dit *Neersen* profession de *tailleur* âgé de *quarante* ans
 de *Jean Pierre Nouen* demeurant à *Neersen*
 Dép.t dit *Neersen* profession de *salotier* âgé de *cinquante* ans

Après quoi, nous *Jean Geofroy Spaens* Maire de *Neersen* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

de l'acte de mariage
Johannes Reiners
Johannes Klapdor
Johannes Spaens
Johannes Reiners
Johannes Klapdor
Johannes Spaens

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Crevel

CANTON de Neersen

MAIRIE de Neersen

16.13

ACTE DE MARIAGE.

Du vingt-cinquième jour du mois d'Août mil huit cent sept

ACTE DE MARIAGE de Jean Germain Schroetges
agé de vingt-sept ans, né à Weyberg Dép.t d. la Moselle inférieure
le dix-neuf du mois de février l'an mil sept cent septante-neuf profession
de passementier demeurant à Anrae Dép.t d. la Roer fils légitime
de Guillaume Schroetges demeurant à

Dép.t d. et d' Anne Marie Biat décédée
Et de Anne Catherine Dommers
agée de vingt-quatre ans, née à Apsud Dép.t d. it
le deuxième du mois de Juillet l'an mil sept cent quatre-vingt-deux fille
légitime de Goutier Dommers demeurant à
Dép.t d. et de Madeleine Heiser décédée

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Neersen
dimanches le neuf et seize du courant mois d'Août

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie dite ; lu
les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage, l'acte respectueux
n'a pas lieu par rapport au décès des parents
le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Jean Germain Schroetges
Anne Catherine Dommers, l'autre le susdit Jean Germain Schroetges

En présence de Mathias Holter demeurant à Neersen
Dép.t d. it profession de serurier âgé de trente-six ans
de Jean Henri Holter demeurant à Neersen
Dép.t d. it profession de passementier âgé de vingt-cinq ans
de Jean Guillaume Neellen demeurant à idem
Dép.t d. it profession de maréchal-ferrant âgé de vingt-sept ans
d'Adam Hedges demeurant à idem
Dép.t d. it profession de passementier âgé de trente ans

Après quoi, nous Jean Geoffroi Speeres Maire de Neersen faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite et que l'épouse a déclaré ne
savoir écrire signé

Math. Holter Louis Holter J. Speeres
Anne Hedges
Her. Hedges

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Crevin*
CANTON d. *Beersen*
MAIRIE d. *Beersen*

1815

ACTE DE MARIAGE.

Du *quinzième* jour du mois d. *septembre* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Michel Mates*
âgé de *vingt deux* ans, né à *Beersen* Dép.t d. *la Roer*
le *vingt deux* du mois de *septembre* l'an mil sept cent *sept* profession
de *cultivateur* demeurant à *Beersen* Dép.t d. *la Roer*, fils *légitime*
de *piere mates cultivateur* demeurant à *idem*
Dép.t d. *idem* et de *petronelle Schlo. mechers Decedé*
Et de *Marie Catherine Kuchles* à *Beersen*
âgée de *vingt quatre* ans, née à *gladbach* Dép.t d. *idem*
le *sept* du mois de *mai* l'an mil sept cent *quatre* profession
légitime de *Vitus Kuchles Decedé* demeurant à *idem*
~~de~~ et de *maïlaine bochers Decedé*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Beersen*
les *dimanches* *douze* et *vingt* en l'an *1815* le *mois* de
septembre

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Beersen*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *de la loi*
sur le mariage par rapport à la preuve des parents consentans
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Michel Mates*
Marie Catherine Kuchles le sus nommé *Jean Michel Mates*

En présence de *Jean Guillaume Kraers* demeurant à *Beersen*
Dép.t d. *idem* profession d. *charpentier* âgé de *vingt cinq* ans
de *Jean Pierre Scherges* demeurant à *idem*
Dép.t d. *idem* profession d. *idem* âgé de *vingt cinq*
de *Antoine Kogt* demeurant à *idem*
Dép.t d. *idem* profession d. *idem* âgé de *vingt* ans
de *Jean greverz* demeurant à *idem*
Dép.t d. *idem* profession d. *cultivateur* âgé de *quarante* ans

Après quoi, nous *Jean Baptiste Speers* Maire d. *Beersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *et quel y a eu et les*

pour et mere ont déclaré ne savoir certifier signé
Johann Michel Mates *Profession* *Wilhelm Kuchles* *Profession*
Johann Kuchles *Profession* *Johann Kuchles* *Profession*
Johann Kuchles *Profession*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Creved*
CANTON d. *Voerseu*
MAIRIE d. *Voerseu*

N. 11

ACTE DE MARIAGE.

Du *quinzième* jour du mois d. *septembre* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE d. *Jean Guillaume Kroers*
âgé de *vingt quatre* ans, né à *Unterweidgen* Dép.t d. *La Roer*
le *vingt* du mois d. *novembre* l'an mil sept cent *quatre vingt deux* profession
de *charpentier* demeurant à *Voerseu* Dép.t d. *idem*, fils *légitime*
d. *André Kroers cultivateur* demeurant à *Gevelink*
Dép.t d. *idem* et d. *Gertrude Schmitter* a *idem*
Et de *Marie Sibille Mathieu* a *Voerseu*
âgée de *vingt six* ans, née à *Voerseu* Dép.t d. *idem*
le *vingt troisième* du mois d. *Juillet* l'an mil sept cent *quatre vingt deux* fille
légitime de *Pierre Mathieu cultivateur* demeurant à *Voerseu*
Dép.t d. *idem* et d. *Elisabet Driesen* d. *idem*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Voerseu* le
vingt cinq du courant mois d. *septembre*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Voerseu*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage
il n'a pas lieu par rapport à la présence des parents Cons. art. 101
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Guillaume Kroers*
Marie Sibille Mathieu, l'autre le *sieur Jean Guillaume Kroers*

En présence de *François Bitters* demeurant à *Voerseu*
Dép.t d. *idem* profession d. *papementier* âgé de *trente deux* ans
d. *Guillaume Voerseu* demeurant à *vingt cinq* ans
Dép.t d. *idem* profession d. *boulangier* âgé de *Voerseu*
d. *Henri Hoeters* demeurant à *Voerseu*
Dép.t d. *idem* profession d. *papementier* âgé de *vingt cinq* ans
d. *Jean Michel Maes* demeurant à *Voerseu*
Dép.t d. *idem* profession d. *cultivateur* âgé de *trente trois* ans

Après quoi, nous *Jean Georges Speenes* Maire d. *Voerseu* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *à que l'époux et les*
parents et mere ont déclaré ne savoir écrire signé

W. Helm Mayor *François Bitters* *Henri Hoeters*
J. G. Speenes *J. M. Maes* *J. G. Kroers*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Crevin*
CANTON d. *Beersseu*
MAIRIE d. *Beersseu*

N. 16

ACTE DE MARIAGE.

Du *neuviesme* jour du mois d' *octobre* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Joachim Cornille Ingelou*
agé de *vingt quatre* ans, né à *Beersseu* Dép. t. d. *la Roer*
le *neuviesme* du mois d' *juin* l'an mil sept cent *quatre vingt trois* profession
d' *passementier* demeurant à *Beersseu* Dép. t. d' *idem*, fils *légitime*
d. *Jean Ingelou Decedé* ~~demeurant à~~
Dép. t. d' ~~idem~~ et de *Sibille Krieker* à *Beersseu*

Et de *anne catherine Emilee Kuipers* à *Beersseu*
agée de *six huit* ans, née à *Suchtelen* Dép. t. d. *la Roer*
le *treiziesme* du mois d' *mai* l'an mil sept cent *quatre vingt trois* fille
légitime d. *Henri Kuipers* ~~demeurant à~~
Dép. t. d' ~~idem~~ et de *Cristine hochkirchen Decedée*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Beersseu*
le *vingt sept* septembre dernier et le *quatre* de Courant mois
d' *octobre*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d' *Beersseu*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage *(art. 10)*
il n'a pas lieu par rapport a la presence des parents en vie consentans
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Joachim Cornille Ingelou*
anne catherine Emilee Kuipers l'autre l' *Sudit Joachim Cornille Ingelou*

En présence de *Jean Pierre arcz* demeurant à *Beersseu*
Dép. t. d' *idem* profession d' *passementier* agé de *vingt six* ans
de *Matthieu Bodewig* demeurant à *idem*
Dép. t. d' *idem* profession d' *idem* agé de *treut quatre* ans
de *françois Joseph Kieren* demeurant à *idem*
Dép. t. d' *idem* profession d' *idem* agé de *vingt sept* ans
de *Henri Koster* demeurant à *idem*
Dép. t. d' *idem* profession d' *idem* agé de *vingt trois* ans

Après quoi, nous *Amquand Ascens* Maire d' *Beersseu* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *Epoux et la mere a*
de leur ne savou écrire signé

Matthias Bodewig *Joseph Joann Kieren* *Gottlieb*
Amquand Ascens *Joann Kieren* *Amquand Ascens*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Crevel*

CANTON d. *Beersen*

MAIRIE d. *Beersen*

817

ACTE DE MARIAGE.

Du *neuvième* jour du mois d' *octobre* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Pierre arctz*
agé de *vingt six* ans, né à *Beersen* Dép.t d. *la Roer*
le *six neuvième* du mois d' *avril* l'an mil sept cent *quatre vingt un* profession
de *passementier* demeurant à *Beersen* Dép.t d' *idem*, fils *légitime*
d. *Guarard arctz* *Sonnacien* demeurant à *idem*
Dép.t d' *idem* et d' *Sibille Goiber* à *idem*

Et de *Anne Marguerite Kopper* à *Beersen*
agée de *vingt quatre* ans, née à *Suchleben* Dép.t d' *idem*
le *septième* du mois d' *avril* l'an mil sept cent *quatre vingt deux* fille
légitime d. *Jacques Kopper* *Sonnacien* demeurant à *Suchleben*
Dép.t d' *idem* et d' *Anne Marguerite Kopper* à *idem*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Beersen* le
vingt sept septembre dernier à la *quatre* du *Comant*
mois d' *octobre*
et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Beersen*; lu
les extraits de naissance de s' époux; lu le chapitre six du titre du mariage *l'acte*
il n'y a pas lieu pour rapport à la présence des parents consentans
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Pierre arctz*
Anne Marguerite Kopper l'autre l' *un nommé Jean Pierre arctz*

En présence de *Jochim Cornille* *ougele* demeurant à *Beersen*
Dép.t d' *idem* profession d' *passementier* âgé de *vingt quatre* ans.
d. *Matthias Bodewig* demeurant à *idem*
Dép.t d' *idem* profession d' *idem* âgé de *vingt quatre* ans.
d. *François Joseph Haun* demeurant à *idem*
Dép.t d' *idem* profession d' *idem* âgé de *vingt sept* ans.
d. *Henri Katter* demeurant à *idem*
Dép.t d' *idem* profession d' *idem* âgé de *vingt trois* ans.

Après quoi, nous *Jean Georges Prad Speener* Maire d. *Beersen* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *à quel point les*
parents ont entendu ne faisant rien signer

Matthias Bodewig *Joséph* *Johann* *Georg* *Goldner*
Cornille *ougele* *Joséph* *Speener*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cruelle*

CANTON de *Worm*

MAIRIE de *Worm*

8. 18

ACTE DE MARIAGE.

Du *Worm* jour du mois d' *octobre* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Henri requier loutze*
 âgé de _____ ans, né à *Cruelle* Dép. t d' *la Roer*
 le _____ du mois d' _____ l'an mil sept cent _____ profession
 de *cultivateur* demeurant à *Cruelle* Dép. t d' *idem*, fils légitime
 de *Chadew Bentze* ~~demeurant à~~
 et de *Marie Catherine Rathmacher* ~~demeurant à~~
 Et de *Marie Catherine Gans* demeurant à *Worm*
 âgée de _____ ans, née à *Wlich* Dép. t d' *idem*
 le _____ du mois d' _____ l'an mil sept cent _____ fille
 légitime de *Henri Gans* ~~demeurant à~~
 et d' *Arlande Bonne de Cruelle*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Worm* et
Cruelle le *sept* septembre dernier et le *quatre*
deux suivant mois d' *octobre*
 et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d' *Worm*. Lu
 l' *acte* de naissance de *l'époux*; lu le chapitre six du titre du mariage, *l'acte*
respectueux *à* pas lieu *de* *Worm*
 le tout en formé; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Henri requier loutze*
Marie Catherine Gans, l'autre *le* *nom* *de* *Henri requier loutze*
 En présence de *Jean Compas* demeurant à *Worm*
 Dép. t d' *Roer* profession d' *secrétaire* âgé de *quatre*
 de *Henri Heppner* demeurant à *Worm*
 Dép. t d' *idem* profession d' *Journalier* âgé de *quatre*
 de *Jacques Heppner* demeurant à *Worm*
 Dép. t d' *Roer* profession d' *Journalier* âgé de *quatre*
 de *Henri Peter* demeurant à *Worm*
 Dép. t d' *Roer* profession d' *Journalier* âgé de *quatre*

Après quoi, nous *Jean Joseph Speers* Maire de *Worm* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *des* *époux* *et* *des* *témoins*
ont *déclaré* *refaire* *leur* *serment*

J. Köppen } *J. Speers*
J. Speers

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Croix*

CANTON de *Wassen*

MAIRIE de *Wassen*

N^o

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt-trois* jour du mois de *octobre* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Jacques Muhlau*
 âgé de *vingt* ans, né à *Wassen* Dép.t de *la Roer*
 le *vingt quatre* du mois de *août* l'an mil sept cent *soixante dix sept* profession
 de *tailleur* demeurant à *Wassen* Dép.t d' *idem*, fils *légitime*
 de *françois Muhlau tailleur* demeurant à *idem*
 Dép.t d' *idem* et de *Cristine Marie Rex* à *Wassen*
 Et de *Sibille Catherine Cuscu* à *Schiefbahn*
 âgée de *vingt sept* ans, née à *Wassen* Dép.t d' *idem*
 le *septième* du mois de *quatrième* l'an mil sept cent *quatre vingt* fille
 légitime de *pierre Cuscu journalier* demeurant à *Schiefbahn*
 Dép.t d' *idem* et de *gertude bené Dieck*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wassen* et
Schiefbahn les onze et dix neuf Enfourant mai d'octobre
 et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Wassen* ; lu
 l'acte extrait de naissance de *s* époux ; lu le chapitre six du titre du mariage
 n'apas lieu par rapport à la présence des parents presens consentans
 le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage l'un *pierre Jacques Muhlau*
Sibille Catherine Cuscu d'autre l'autre l'autre *pierre Jacques Muhlau*
 En présence de *Charles Crijger* demeurant à *Wassen*
 Dép.t d' *idem* profession de *cultivateur* âgé de *septante* ans
 de *Jean pierre Scherger* demeurant à *idem*
 Dép.t d' *idem* profession de *charpentier* âgé de *soixante cinq* ans
 de *Matthieu Walter* demeurant à *idem*
 Dép.t d' *idem* profession de *serurier* âgé de *soixante cinq* ans
 de *Jean Henri Walter* demeurant à *idem*
 Dép.t d' *idem* profession de *passementier* âgé de *vingt cinq* ans

Après quoi, nous *Jean Joseph Speeres* Maire de *Wassen* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *que les pères et mère*
 et l'épouse ont dit et ne savaient écrire *signé*

signé *public* *signé* *Matth. Walter* *signé* *J. Scherger*
signé *J. Crijger* *signé* *J. Speeres*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Creved*

CANTON d. *Wassen*

MAIRIE d. *Wassen*

N.º 10

ACTE DE MARIAGE.

Du *treizième* jour du mois d' *octobre* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Joseph Wilschkes*
 âgé de *vingt deux* ans, né à *Wassen* Dép. t de *la Roer*
 le *treizième* du mois de *mai* l'an mil sept cent *quarante cinq* profession
 de *passementier* demeurant à *Wassen* Dép. t de *la Roer*, fils *légitime*
 de *Guillaume Wilschkes tonnelier* demeurant à *idem*
 Dép. t de *la Roer* et d' *Agnes Roberte* d' *idem*

Et de *Marie Marguerite De Wanne Catherine Baums*
 âgée de *vingt huit* ans, née à *Wassen* Dép. t de *la Roer*
 le *septième* du mois de *novembre* l'an mil sept cent *soixante deux* fille
 légitime de *Guillaume Baums journalier* demeurant à *Wassen*
 Dép. t de *la Roer* et d' *Gertrude Fings* d' *idem*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wassen* le
sept et dix neuf du courant mois d' *octobre*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d' *idem*; lu
 les extraits de naissance de *époux*; lu le chapitre six du titre du mariage *de la loi*
n' ayant lieu par rapport à la présente d' époux consentans
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage l'un *Pierre Joseph Wilschkes*
avec Catherine Baums, l'autre le dit *Pierre Joseph Wilschkes*.

En présence de *Mathieu Baums* demeurant à *Wassen*
 Dép. t de *la Roer* profession de *journalier* âgé de *neuf* ans
 de *Henri Baums* demeurant à *Wassen*
 Dép. t de *la Roer* profession de *journalier* âgé de *vingt* ans
 de *Jean Pierre Crochet* demeurant à *idem*
 Dép. t de *la Roer* profession de *journalier* âgé de *vingt* ans
 de *Henri Baums* demeurant à *idem*
 Dép. t de *la Roer* profession de *passementier* âgé de *neuf* ans

Après quoi, nous *Jean Joseph Speers* Maire d. *Wassen* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits *époux* témoins, après lecture faite *et que les époux et leurs*
parents ont déclaré en faveur certain signé

Jos. Speers *Henri Baums* *Math. Baums* *J. Speers*
Henri Baums *Math. Baums* *J. Speers*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Metz*
CANTON d. *Woersuu*
MAIRIE d. *Woersuu*

N^o 21

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt cinquième* jour du mois d. *novembre* mil huit cent *sept*

ACTE DE MARIAGE d. *Jean Breijmes*
agé de *cinquante deux* ans, né à *Nors* Dép.t d. *la Roer*
le *vingt* du mois d. *novembre* l'an mil sept cent *sept* profession
d. *Journelier* demeurant à *oed* Dép.t d. *la Roer*, fils *legitim*
d. *Jacques Breijmes* demeurant à *oed*
Dép.t d. *la Roer* et d. *Emilie heinen Decedés*
Et de *Agnes Wings* demeurant à *Woersuu*
agée de *quarante six* ans, née à *Woersuu* Dép.t d. *la Roer*
le *vingt troisième* du mois d. *novembre* l'an mil sept cent *cinquante huit* fille
legitim d. *Pierre Wings Decedé* demeurant à *oed*
Dép.t d. *la Roer* et d. *Mari Dardet* a *Woersuu*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Woersuu* et *oed* *dimanches les premier et huit du courant.*

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *la Roer*; lu
les extraits de naissance de l'époux; lu le chapitre six du titre du mariage *de la République*
et par lui par rapport à la présence de la mère consentant
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Breijmes* et l'autre
Agnes Wings, l'autre le *surnommé* *Jean Breijmes*
En présence de *Pierre Weschen* demeurant à *Woersuu*
Dép.t d. *la Roer* profession d. *tonnelier* âgé de *septant six* ans
de *Guillaume Weschen* demeurant à *idem*
Dép.t d. *la Roer* profession d. *carpentier* âgé de *quarante ans*
de *Matthias Koller* demeurant à *idem*
Dép.t d. *la Roer* profession d. *serurier* âgé de *trente six* ans
de *Justine Thwistges* demeurant à *idem*
Dép.t d. *la Roer* profession d. *couvreur* âgé de *trente ans*

Après quoi, nous *Jean Jacques Speenes* Maire d. *Woersuu* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *et que les époux ont*
déclaré ne savoir écrire signé

Jean Breijmes
Agnes Wings
Pierre Weschen
Guillaume Weschen
Matthias Koller
Justine Thwistges
Jean Jacques Speenes

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d

CANTON d

MAIRIE d

ACTE DE MARIAGE.

Du jour du mois d mil huit cent

ACTE DE MARIAGE de

agé de

ans, né à

Dép.t d

le

du mois d

l'an mil sept cent

profession

d

demeurant à

Dép.t d

, fils

d

demeurant à

Dép.t d

et d

Et de

agée de

ans, née à

Dép.t d

le

du mois d

l'an mil sept cent

filles

d

demeurant à

Dép.t d

et d

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d ; lu

l' extrait de naissance de époux ; lu le chapitre six du titre du mariage,

le tout en forme, de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un, l'autre l

En présence de

Dép.t d

profession d

demeurant à

d

agé de

Dép.t d

profession d

demeurant à

d

agé de

Dép.t d

profession d

demeurant à

d

agé de

Dép.t d

profession d

demeurant à

agé de

Après quoi, nous Maire d faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite.

Monsieur le Maire
Le Maire
J. P. Specier

Table alphabétique Des lettres inscrites

N ^o	Noms	Dates
17	metz kaupere a. mare. noyssa	9 <u>juin</u>
3	schel. jonas. Liebmann, Judula. levi	16 <u>juin</u>
8	beckers mathe. mare. schlaus.	11 <u>ao.</u>
6	beresman. jasper, Gertrud. martens	8 <u>9</u>
21	Reymes. Joh. agnes. Steins	25 <u>juin</u>
16	Engela. jern. C. em. Knipper	9 <u>juin</u>
10	Hay. Joh. mathe. a. m. Fluss.	21 <u>mai</u>
11	Reyer. Joh. jern. eput. notterer	9 <u>juin</u>
7	Juncker. Joh. hen. agnes. boeren	11 <u>april</u>
15	Kraus. Joh. schill. Ma. hla.	18 <u>sept.</u>
18	Linsen. Hen. Salth. gms.	8 <u>juin</u>
5	Linsen. bernard. marie. eue. haan	8 <u>april</u>
14	Stäts. Michel. Salth. Knuthen	18 <u>sept.</u>
19	Stulten. Jern. Fluss. Salth.	30 <u>juin</u>
2	poscher. Hen. Mary. Reyer	11 <u>juin</u>
11	poscher. Henrich. Salth. famp.	9 <u>ap.</u>
12	romer. Kichen. Jern. rimers. m. C.	21 <u>aug.</u>
13	schas. mathe. jib. Knipper	4 <u>juin</u>
15	shroetger. Hen. Salth. Dominus	29 <u>ao.</u>
9	Ucker. M. Jern. Salth.	3 <u>mai</u>
20	welcher. Jern. bauns. m. Mary.	30 <u>juin</u>

Neessen. Jan. 1808.

L. L. Maire

J. G. L. L. L.